

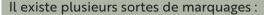
VOUS AVEZ PRÉLEVÉ OU TROUVÉ

UN OISEAU PORTEUR D'UNE BAGUE (NASALE, À LA PATTE OU AU COU)

Que faire en cas de découverte ?

Une fois l'oiseau prélevé ou retrouvé, vous devez inscrire sur une feuille ou le formulaire dédié :

- **le libellé intégral de la bague** (lettres et chiffres) sans oublier le centre émetteur (ex : Paris, London, Brussels...)
- la date précise de prélèvement ou de découverte, le lieu de prélèvement ou de découverte (commune)
- l'espèce et dans la mesure du possible le sexe et l'âge (jeune, adulte)
- **les conditions de reprise** : chasse, trouvé mort au bord de la route, trouvé mort sous une ligne à haute tension, trouvé mort à proximité d'une éolienne…et toute information complémentaire que vous jugez utile de mentionner.



- **Bague métallique** : ce sont des bagues uniques, permettant d'identifier chaque oiseau sauvage individuellement. Elles sont utilisés lors de suivis scientifiques. La découverte de ce type de bague est très importante.
- **Bague fermée** : Oiseaux d'élevage échappé de captivité. Chaque numéro est une marque personnelle de l'éleveur. Nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'origine de l'oiseau, ni de vous donner des renseignements complémentaires.
- Bague de couleur: Ce type de bague peut être utilisé lors de programme de recherche sur des oiseaux sauvages. Elles permettent ainsi d'identifier les oiseaux à distance, sans avoir à les recapturer. Elles peuvent être accompagnées par des bagues métalliques. Elles sont aussi utilisées hors des programmes de recherches, par des particuliers pour individualiser leur oiseaux d'élevage.
- Bague nasale : consiste à fixer sur le bec, la plupart du temps d'une espèce de canard, un carré de plastique souple inscrit d'un code.

